



Sommaire

Conseil municipal du 22 mars 2012

- Taux d'imposition 2012
- Budget communal 2012
- Service de distribution de l'eau potable - Budget 2012
- Service de l'assainissement : Budget 2012
- Lotissement les Coteaux de la Roche : Budget 2012
- Convention Commune/Département
- Voyage scolaire : Versement d'une subvention

Informations diverses

- Elections présidentielles
- Information de la CAV
- Calendrier des manifestations organisées par l'association « Mon Village »



Mairie : 7 Rue de Prételon
70 000 Villeparois
Horaires d'ouverture :
Le lundi et le jeudi
de 18 à 19 heures
☎ 03.84.75.29.28 ou
06.75.79.43.20

e-mail :

mairie.villeparois@wanadoo.fr

Site Internet

<http://www.villeparois.fr>

Rappel:

La secrétaire de mairie est présente
le lundi de 8h30 heures à 19 heures
et le mardi de 14 heures à 17
heures

Conseil municipal du ,22 mars 2012

Taux d'imposition 2012

Comme chaque année, et avant le vote du budget, le conseil municipal a voté les taux d'imposition de la fiscalité locale.

Les taux fixés en 2011 seront maintenus :

	Bases d'imposition de 2011	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2012	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	217 082 €	223 800 €	8.70%	19 471 €
Taxe foncière (bâti)	128 446 €	132 800 €	17.10%	22 709 €
Taxe foncière (non bâti)	9 192 €	9 200 €	49.22%	4 528 €
Allocations compensatrices				1625 €
Total				48 333 €

Compte tenu de l'évolution des bases d'imposition, la recette fiscale attendue est évaluée pour la commune à 48 333 € (allocations compensatrices comprises), soit une progression de 4.62%

Budget communal 2012

L'importance des travaux engagés en 2011 pour la requalification de la rue de la Pie du Chêne, ne nous permettra pas de lancer, en 2012 d'autres opérations d'envergure. Seule une petite extension de l'éclairage public, en haut de la rue de la pie du Chêne est inscrite en opération nouvelle. Pour le reste, les dépenses d'investissement inscrites dans ce budget 2012 sont issues des reports de 2011, non exécutés.

La section de fonctionnement est quant à elle une reconduction des budgets précédents, avec et toujours le souci de maîtriser ces dépenses afin de consacrer le maximum d'argent aux investissements.

Concernant la section de fonctionnement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de **133 266 €** et comprennent :

- Les charges de personnel évaluées à 28 967 € relativement stables.
- Les charges à caractère général estimées à 25 206 € en très légère progression.
- Les autres charges de gestion courante estimées à 30 505 € également stables. Ce chapitre prend notamment en compte le financement du déficit du budget du lotissement « Les coteaux de la roche » toujours sous la contrainte administrative du projet de contournement de Vesoul par la RN19.
- Les charges financières d'un montant de 1 853 € en légère baisse, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté.
- Les amortissements réduits à 14 911 €, les régularisations antérieures étant maintenant terminées.

Les recettes sont arrêtées à hauteur de **133 266 €** et comprennent :

- Les impôts locaux et taxes estimés à 58 380 €, en légère baisse suite à la suppression de la dotation de solidarité communautaire

Service de l'assainissement collectif - Budget 2012

Concernant la section d'exploitation :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de 15 310 € et se décomposent comme suit :

- Les amortissements estimés à 2 739 €, stables compte tenu de l'absence de nouvel investissement en 2011.
- Les charges de gestion courante, constituées pour l'essentiel par les coûts de traitement des eaux usées, par la station d'épuration communautaire, estimées à 11 561 € (Suivant estimation fourni par la CAV)
- La redevance pour modernisation des réseaux reversée à l'agence de l'eau.

Le remboursement des emprunts souscrits pour la construction du réseau est maintenant terminé.

L'équilibre financier de cette section est assuré par la contribution des usagers pour un montant estimé à 12 500 €, la reprise de subventions estimées à 803 € et la reprise du résultat 2011 d'un montant de 2 007 €

Concernant la section d'investissement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de 22 803 € et comprennent :

- La reprise de subventions estimées à 803 €
- Des crédits à hauteur de 22 000 € destinés à financer :
 - Le diagnostic réalisé par la communauté de communes et qui n'est toujours pas réglé compte tenu du différent qui nous oppose sur le mode de répartition de cette dépense entre les communes.
 - Les travaux d'amélioration mis en évidence par ce diagnostic et notamment la vérification de la qualité des branchements.

L'équilibre financier de cette section est assurée par :

- Les amortissements pour un montant de 2 739 €
- Le report de l'excédent 2011 pour un montant de 21 250 €

Réalisé 2011	Budget 2012
--------------	-------------

Réalisé 2011	Budget 2012
--------------	-------------

Dépenses	3 709,07 €	22 803,00 €	INVESTISSEMENTS	Recettes	2 738,30 €	23 989,00 €
----------	------------	-------------	-----------------	----------	------------	-------------

001	Solde d'exécution reporté		
	Dépenses d'équipement	- €	22 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		22 000,00 €
	Remboursement en capital des emprunts	2 906,71 €	- €
16	Remboursements emprunts	2 906,71 €	- €
	Dépenses d'ordre d'investissement	802,36 €	803,00 €
	Reprises de subventions d'équipement	802,36 €	803,00 €
	Travaux en régie		

001	Solde d'exécution reporté		21 250,00 €
	Emprunts	- €	- €
16	Emprunts		
	Subventions d'investissement	- €	- €
13	Subventions d'investissement		- €
	Dotations	- €	- €
10	Dotations, fonds divers, réserves	- €	- €
	Immobilisations corporelles	- €	- €
21	Immobilisations corporelles		
	Recette d'ordre d'investissement	2 738,30 €	2 739,00 €
040	Amortissements	2 738,30 €	2 739,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Dépenses d'ordre de fonctionnement	2 738,30 €	2 739,00 €	Autofinancement	Recettes d'ordre d'exploitation	802,36 €	803,00 €	
042	Amortissements	2 738,30 €	2 739,00 €	1 936,00 €		Reprises de subventions d'équipement	802,36 €	803,00 €
023	Virement à la section d'investissement					Travaux en régie		
	Dépenses de personnel	- €	- €			Ventes	13 113,48 €	12 500,00 €
012	Dépenses de personnel				70	Redevance assainissement	13 113,48 €	12 500,00 €
	Charges	9 398,78 €	11 561,00 €					
011	Charges à caractère général	9 398,78 €	11 561,00 €			Autres recettes d'exploitation	- €	- €
	Remboursement des emprunts	95,73 €	- €		74	Subvention d'exploitation	- €	- €
66	Charges financières	95,73 €						
	Atténuation de produits	695,84 €	1 010,00 €					
014	Redevance modernisation des réseaux	695,84 €	1 010,00 €		002	Excédent antérieur reporté	- €	2 007,00 €

Dépenses	12 928,65 €	15 310,00 €	FONCTIONNEMENT	Recettes	13 915,84 €	15 310,00 €
----------	-------------	-------------	----------------	----------	-------------	-------------

Lotissement « Les coteaux de la roche » - Budget 2012

La vente de quatre parcelles sur huit du lotissement I « Les coteaux de la roche » est toujours bloquée, suite à la décision de M. le Préfet de la Haute-Saône, dans le cadre du projet de contournement de Vesoul par la RN 19.

De ce fait aucune vente ne sera possible sur cette opération, tant que le périmètre d'étude de ce projet de contournement ne sera pas réduit.

Pour assurer le financement des travaux de viabilisation réalisés, nous avons souscrit en 2010 un emprunt des 200 000 € sur 15 ans qui couvre en partie ces dépenses. Le remboursement de cet emprunt est financé par une participation du budget communal à hauteur de 17 205 €.

Hormis le remboursement de cet emprunt et des crédits à hauteur de 500 € pour financer quelques frais annexes (Notaire), ce budget ne comprend que les opérations habituelles de stock de début et de fin d'année.

Convention d'entretien des accotements de la route départementale 118 entre Villeparois et Coulevon

Depuis plusieurs années, notre agent d'entretien, commun avec la commune voisine de Coulevon assure l'entretien des accotements de la route départementale 118 entre les deux Villages.

Cette prestation est assurée, à notre initiative, sans aucune compensation du département.

Vous savez également que nous avons entrepris une démarche d'évaluation des risques professionnels de notre personnel et que dans ce cadre nous avons sollicité le département pour que l'intervention de notre agent se déroule dans un cadre réglementaire et sécurisé.

Le département nous propose de signer une convention qui fixe le cadre de cette intervention et définit plus précisément la signalisation à mettre en place.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer cette convention.

Concernant l'étude sur l'évaluation des risques réalisée par le centre de gestion de la fonction publique, le rapport nous a été remis récemment. Il comporte un certain nombre de recommandations qui ne devraient pas poser de problème majeur pour être mises en place.

Subvention pour voyage scolaire

Une subvention de 30 € sera versée au Collège « Le Marteroy » pour une sortie classe de neige du 12 au 16 mars 2012

Un élève de Villeparois est concerné.

Travaux en cours

Les travaux de requalification de la rue de la Pie du Chêne ont repris après la saison hivernale qui ne permettait pas de réaliser les revêtements de finition.

Dans la semaine du 29 au 31 mars, l'entreprise Eurovia a

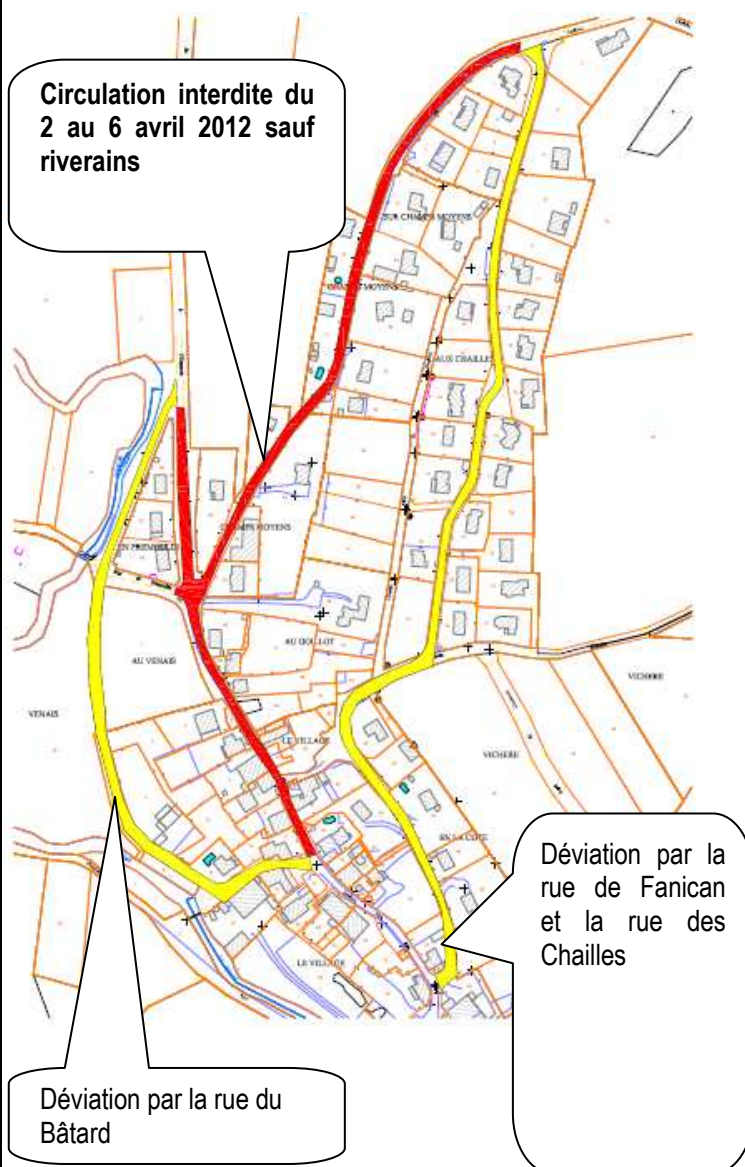
procédé à la mise au niveau des différents regards de visite et bouches à clef du réseau d'eau. Dans la semaine du 2 au 6 avril elle procédera à la préparation de la dalle de support du nouvel abri bus, la réalisation des enrobés de finition et à l'aménagement d'un plateau ralentisseur au carrefour de la rue de la Pie du Chêne et de la route départementale 118.

Ces travaux nécessiteront la mise en place de déviation par la rue du Bâtard et la les rues de Fanican et Chailles

Les riverains garderont toutefois l'accès à leur résidence, sauf mercredi 4 et jeudi 5 avril 2012, en raison de la réalisation des enrobés de trottoir. Il s'agit d'un produit qui ne permet pas de rouler immédiatement.

Les engazonnements et plantations seront réalisés dans la foulée, suivant les conditions climatiques.


Merci de votre compréhension...



Information diverses

Elections présidentielles

Les personnes souhaitant participer au bureau des élections présidentielles sont invitées à se faire connaître en Mairie. Il convient d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.



**Informations aux usagers de la
Communauté d'Agglomération de Vesoul**

Opération Compostage :

Des composteurs sont toujours en vente au prix de 15€, avec un bio seau.

- Modèle 600 Litres bois
- Modèle 400 Litres bois
- Modèle 400 Litres plastique



Vous pouvez les retirer au :

Service Collecte
Impasse des Prés Moussus
70 000 NOIDANS-LES-VESOUL (derrière le magasin Jardival)
Du Lundi au Jeudi : 8h00/12h00 – 13h30/17h00
Le vendredi : 8h00/12h00 – 13h30/16h00

« Stop Pubs » :

Sur la CAV, 50% du bac jaune est constitué de journaux, revues magazines ce qui représente 28 kg/an/hab. Parmi eux une part importante est composée d'imprimés non sollicités, autrement dit, les publicités et autres prospectus toujours autant présents dans nos boîtes aux lettres.

Il est important de savoir qu'un an de publicités dans notre boîte aux lettres :

- = 42 Kg de papier
- = 20 à 40 kg de bois
- = 200 à 600 litres d'eau
- = 120 à 240 KWh d'électricité

= des encres, des adjuvants, des colorants, les coûts de collecte et d'élimination

Un remède : l'autocollant STOP PUB que vous pouvez retirer dans votre mairie ou au siège de l'Agglomération de Vesoul.



Quelques rappels sur les consignes de tri :

Jetez-les vides et en vrac

Emballages carton / cartonnets



Bouteilles et flaconnages plastique



Boîtes métalliques



Briques alimentaires



Papiers / journaux / magazines



Ayez le réflexe... **triez !**

Vesoul.fr

Nous vous rappelons que les consignes de tri pour les 19 communes faisant partie de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, n'ont pas changé.

Un doute, une question, n'hésitez pas à contacter le Service Collecte au 03.84.68.45.17, où à consulter notre site Vesoul.fr, onglet « Vie pratique », « Collecte des déchets ».





L'ASSOCIATION MON VILLAGE

MANIFESTATIONS 2012

Samedi 14 avril - Pâques (enfants)

Vendredi 25 mai - Spectacle de Théâtre avec la
Troupe de Colombier

Dimanche 03 juin - Pétanque

Samedi 30 juin - Vide grenier nocturne

Dimanche 02 septembre - Repas du village

Samedi 29 septembre - Kermesse (enfants)

Vendredi 26 octobre - Soirée Halloween spéciale
ados

Samedi 27 octobre - Halloween (enfants)

Vendredi 16 novembre - Soirée Tarot / Belote

Samedi 15 décembre - Noël (enfants)



Des membres de l'association effectueront un passage dans le village le lundi 02 & mardi 03 avril afin d'en définir le rôle, et éventuellement vous proposer une adhésion.

VIE DE L ASSOCIATION

L'Association « Mon Village » s'est réunie en Assemblée Générale le 10 février. Ont été élus :

Présidente : Nathalie Baguet

Vice-président : Jean-Pierre Pouget

Secrétaire : Elisabeth Marchal

Trésorière : Virginie Palmar

Trésorière-adjointe : Corinne Barberet qui s'occupera plus particulièrement des adhésions.

L'Assemblée Générale a décidé en outre de reconduire les adhésions à 5 euros par famille et par an. L'argent sert à financer les activités proposées, notamment celles pour les enfants. En outre, elle donne droit à l'accès à la bibliothèque, et à l'information sur les balades organisées par E. Marchal (accompagnatrice certifiée par la Fédération Française de la Randonnée).

Faites-nous savoir si vous souhaitez participer aux balades et laissez-nous vos coordonnées afin qu'Elisabeth puisse vous faire parvenir les informations à ce sujet.

BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons que notre bibliothèque est ouverte les 1ers samedis de chaque mois de 10H à 12H et que vous pouvez aussi retirer ou rapporter des livres aux permanences du maire et de la secrétaire.

Nous avons maintenant un bon achalandage de livres, il y en a pour tous les goûts : des livres un peu littéraires comme notre belle collection de Troyat ... des polars de toutes sortes, des romans plus faciles, des Signol, des documentaires dont un certain nombre sur la Franche-Comté et plus particulièrement sur la 2^{ème} guerre mondiale dans notre région... et des livres pour les enfants que nous avons triés : pour tout-petits, 5-10 ans, préados, et jeunesse.

De plus, nous voilà dotés à présents d'armoires toutes propres car fraîchement repeintes, venez nous voir, vous trouverez chaussure à votre pied....



